

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle

N° 705 / mai 2022

L'économie de La Réunion en 2021

Un rebond confirmé malgré un contexte sanitaire dégradé

En 2021, La Réunion subit une dégradation sensible de la situation sanitaire, alors qu'elle avait été relativement épargnée en 2020 sur le front de l'épidémie de Covid-19. Ainsi, diverses mesures de restrictions de déplacement et de rassemblement ont été appliquées (voir encadré p.6). Pour autant, l'économie réunionnaise fait preuve de vigueur et le rebond entamé fin 2020 se confirme. Cette dynamique concerne l'ensemble des grands secteurs d'activité, même si certains ne retrouvent pas la situation d'avant-crise, particulièrement le tourisme. L'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse et s'établit à 111 en moyenne sur l'année, soit bien au-dessus de sa moyenne de long terme, et en progression de 20 points par rapport à 2020.

Les indicateurs de consommation des ménages témoignent d'une progression vigoureuse à l'instar du montant cumulé sur l'année des transactions par carte bancaire (CB), en hausse de 6,4 % par rapport à 2020 (+9,4 % par rapport à 2019). Le marché du travail est également dynamique : l'emploi salarié privé progresse de 5,7 % sur l'année (+9 300 emplois), faisant de La Réunion la région française la plus dynamique en termes de créations d'emploi.

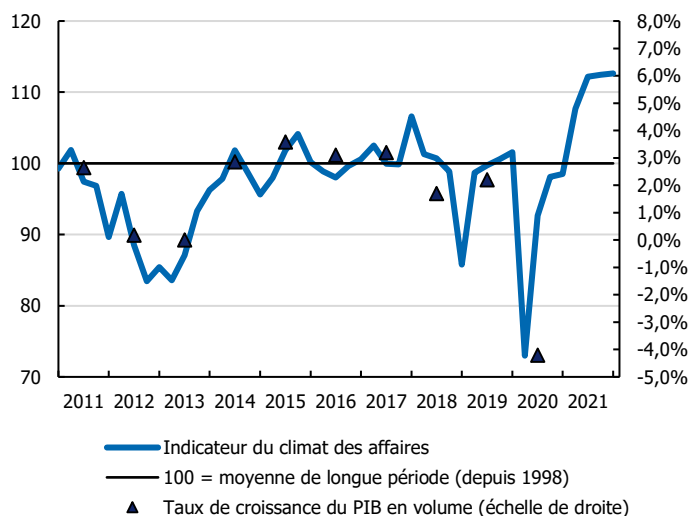
Ces bonnes tendances interviennent néanmoins dans un contexte de fortes inquiétudes concernant les difficultés d'approvisionnement et les hausses des prix. Les deux tiers des entreprises interrogées en janvier et février derniers font état d'une augmentation des prix de leurs intrants, en lien avec les hausses concomitantes des prix des matières premières et du coût du fret. Pour la majorité d'entre elles (plus de 80 % des entreprises concernées), la répercussion d'au moins une partie de ces hausses sur leurs prix de vente est inéluctable.

Les incertitudes liées à la reprise épidémique et aux conséquences de la guerre en Ukraine pèsent sur les perspectives pour 2022. Les chaînes d'approvisionnement pourraient être de nouveau perturbées et les tensions inflationnistes devraient perdurer.

Une reprise économique robuste après un choc sans précédent

Un climat des affaires largement favorable

Indicateur du climat des affaires (ICA)



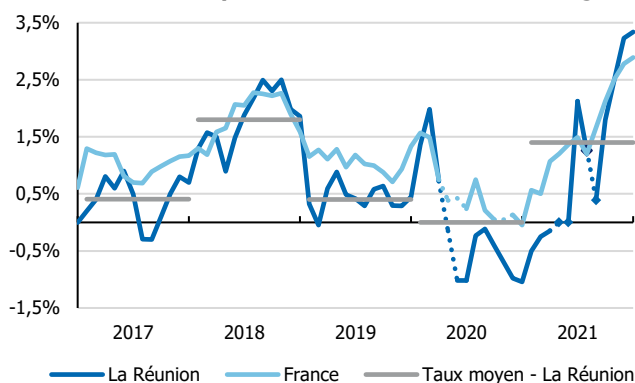
100=moyenne de longue période (depuis 1998)
 Source : Enquête trimestrielle de conjoncture IEDOM

L'année 2021 a été marquée par deux vagues épidémiques de Covid-19 à La Réunion. Des mesures de restrictions sanitaires ont dû être mises en place, notamment des couvre-feux, la fermeture de certains types d'établissements, mais aussi un confinement partiel limitant les déplacements (cf. encadré p.6). L'activité réunionnaise a toutefois fait preuve de dynamisme et, malgré les incertitudes, les chefs d'entreprise ont gardé le moral. L'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse ainsi fortement en 2021, dépassant largement son niveau de longue période (100). En moyenne sur l'année, l'ICA est à 111 points en 2021, après 90 en 2020.

Dans un contexte marqué par des difficultés d'approvisionnement et une hausse générale des prix (en particulier des matières premières et du fret), les dirigeants interrogés déplorent une détérioration de leurs charges d'exploitation. Pour compenser le surenchérissement de leurs coûts, la majorité des entreprises concernées par ces hausses des prix augmentent leurs prix de vente. Les professionnels interrogés émettent un jugement favorable sur l'évolution de leurs effectifs, leurs carnets de commandes et leurs délais de paiement.

Un net rebond des prix à la consommation

Indice des prix à la consommation des ménages

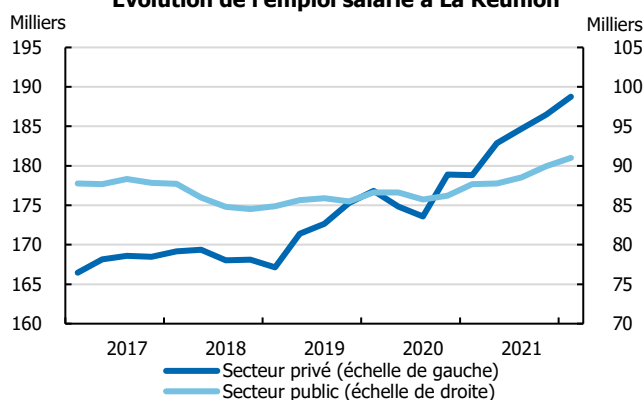


Source : Insee, données mensuelles, en glissement annuel
L'IPC de La Réunion n'est pas disponible sur les mois d'avril 2020, mai 2020 et août 2021, le glissement est réalisé sur treize mois pour avril 2020 et août 2021, et quatorze mois pour mai 2021

Les tensions inflationnistes devraient se poursuivre en 2022 et susciter déjà de fortes inquiétudes auprès des professionnels. Interrogés sur ces questions, les deux tiers des entreprises déclarent subir une hausse des prix de leurs marchandises ou de leurs intrants depuis début 2021. Dans la majorité des cas, ce renchérissement des coûts est lié aux hausses concomitantes du prix d'achat et du fret. Les secteurs les plus impactés sont l'industrie, la construction et l'agriculture et l'industrie agroalimentaire (IAA) (cf. graphique). Dans la construction, la hausse des prix semble plus importante encore : la moitié des dirigeants de ce secteur l'évalue à plus de 20 %. La répercussion de ces hausses sur les prix de vente semble inévitable pour plus de 80 % des entreprises concernées ; le plus souvent partiellement, pour les deux tiers d'entre elles.

Un marché du travail dynamique

Évolution de l'emploi salarié à La Réunion



Source : Insee

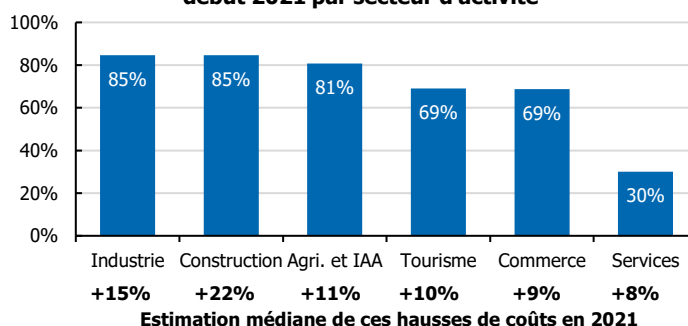
Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de chercher un emploi (catégories A, B et C) diminue de 2,6 % sur un an et s'établit à 159 120 à fin décembre. Le taux de chômage reste néanmoins toujours très élevé à La Réunion, à 18,9 % de la population active en fin d'année.

Par ailleurs, le recours au télétravail semble s'installer dans les entreprises réunionnaises en lien avec la situation sanitaire toujours dégradée : 2 entreprises interrogées sur 5 ont maintenu l'application du télétravail tout au long de l'année 2021.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation à La Réunion augmentent de 1,4 % par rapport à 2020 (+1,6 % en France hors Mayotte). Cette évolution s'explique majoritairement par la hausse des prix des produits pétroliers qui progressent de 9,3 % en moyenne. Après une chute brutale en 2020, le cours du baril de Brent repart à la hausse et retrouve son niveau d'avant-crise dès la fin du deuxième trimestre 2021. Les prix des services affichent une hausse de 1,2 % en moyenne en 2021, tirés par le relèvement des prix des transports et en particulier ceux de l'aérien. De même, les prix des produits manufacturés, de l'alimentation et du tabac progressent respectivement de 0,3 %, 0,5 % et 8,0 % en moyenne en 2021.

Cette remontée des prix s'accélère particulièrement en fin d'année : à décembre 2021, l'indice des prix à la consommation des ménages à La Réunion progresse de 3,3 % en glissement annuel.

Part des entreprises ayant subi une hausse des prix des marchandises ou des intrants depuis début 2021 par secteur d'activité



Source : IEDOM, enquête de conjoncture

En 2021, La Réunion est la région française la plus dynamique en termes d'emploi, avec une progression de 5,7 % des emplois salariés du secteur privé sur l'année, soit 9 300 emplois nets créés. Selon l'enquête de conjoncture du quatrième trimestre, plus de 40 % des entreprises interrogées déclarent d'ailleurs avoir recruté au cours de l'année. Dans le secteur public, l'emploi s'inscrit également en hausse de 3,8 % sur un an à fin 2021.

Une partie de ces créations d'emplois est favorisée par l'aide exceptionnelle à l'embauche en contrat d'apprentissage mise en place dans le cadre du plan France Relance. Sur l'année, on compte près de 12 100 entrées en contrat d'apprentissage à La Réunion, après 8 400 en 2020, contre 3 100 par an en moyenne sur 2017-2019.

Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de chercher un emploi (catégories A, B et C) diminue de 2,6 % sur un an et s'établit à 159 120 à fin décembre. Le taux de chômage reste néanmoins toujours très élevé à La Réunion, à 18,9 % de la population active en fin d'année.

Par ailleurs, le recours au télétravail semble s'installer dans les entreprises réunionnaises en lien avec la situation sanitaire toujours dégradée : 2 entreprises interrogées sur 5 ont maintenu l'application du télétravail tout au long de l'année 2021.

Une consommation des ménages vigoureuse

Les indicateurs témoignent d'une progression vigoureuse de la consommation des ménages en 2021.

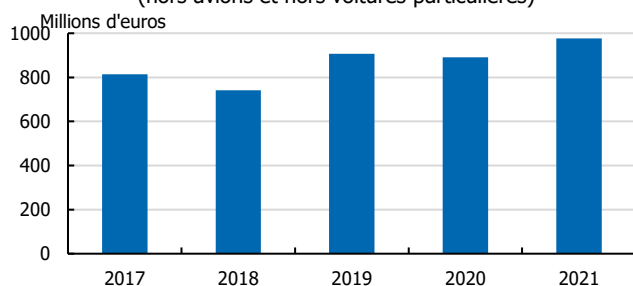
Les importations destinées aux ménages s'accroissent (+8,7 % en valeur), tirées par le rebond des importations de biens d'équipement du foyer (+21,6 %) et celles des produits courants (+9,2 %). Par ailleurs, les ventes de véhicules neufs de tourisme se redressent au cours de l'exercice (+11,2 %).

En cumul sur l'année, les paiements par carte bancaire¹ (CB, en montant) progressent de 6,4 % par rapport à 2020 (+9,4 % par rapport à 2019). Cette hausse reflète probablement aussi un usage accru de la carte bancaire². En effet, si les billets versés au guichet de l'IEDOM³ sont également en hausse par rapport à 2020 (+5,1 %), ils restent en repli par rapport à 2019 (-3,1 %).

L'investissement des entreprises est soutenu

Importations annuelles d'équipements professionnels

(hors avions et hors voitures particulières)



Source : Douanes, CVS IEDOM

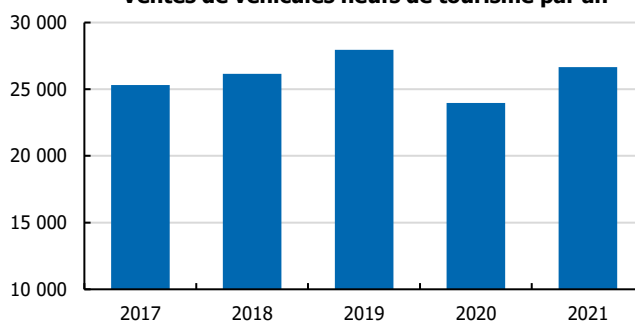
Les échanges extérieurs retrouvent leurs niveaux d'avant-crise

Avec le rebond de l'activité, les échanges commerciaux reprennent de la vigueur. Cela se traduit par une activité particulièrement soutenue au grand Port maritime de La Réunion en 2021, avec 6 millions de tonnes de marchandises traitées, soit une hausse de 12,6 % par rapport à 2020 (+8,5 % par rapport à 2019). Le fret aérien a également connu une activité soutenue, sans toutefois retrouver son niveau d'avant-crise (24 900 tonnes traitées à l'aérogare fret de l'aéroport de Roland-Garros en 2021).

Au total en valeur, les exportations bondissent de 28,6 % sur un an et dépassent leur niveau de 2019 de 2,2 %, grâce au rebond des exportations de produits des industries agroalimentaires, notamment de sucre (+48 %) et des produits de la pêche (+29 %).

Les importations affichent une hausse importante sur l'année de 16 % en valeur (après -3 % en 2020), liée en partie au rebond du prix du pétrole. Les importations de produits pétroliers progressent en effet de 64 % en valeur au cours de l'exercice contre +19,7 % en volume. Les importations hors produits pétroliers sont également dynamiques et progressent de 12,9 % en valeur en 2021. Elles sont tirées par la hausse des importations de matériels de transport (+29,4 % sur un an), notamment des voitures. Les importations des produits agroalimentaires sont stables en 2021 (+0,5 %) après une hausse importante en 2020 (+6,8 %).

Ventes de véhicules neufs de tourisme par an

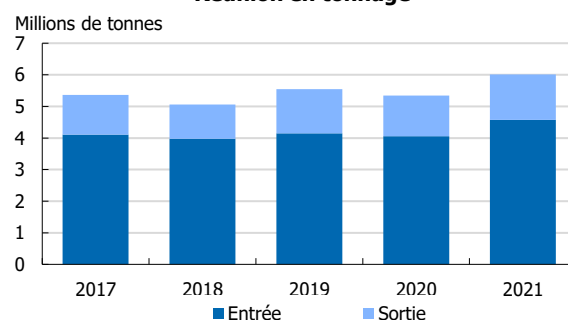


Source : SOeS-RSVERO, CVS IEDOM

Le maintien de la confiance des chefs d'entreprise se reflète dans la reprise de leurs investissements. Les importations de biens d'équipement professionnel (hors avions et hors voitures) sont notamment en hausse de 9,7 % par rapport à 2020. Parallèlement, l'encours des crédits à l'investissement octroyés aux entreprises progresse de 4,1 % en glissement annuel à fin décembre.

Les anticipations d'investissement sur les douze prochains mois restent également globalement bien orientées tout au long de l'année.

Trafic global de marchandises au Port Réunion en tonnage



Source : Port Réunion

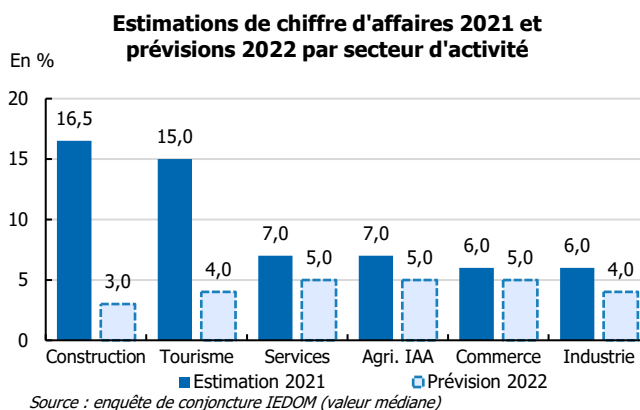
¹ Source : GIE Cartes Bancaires, calculs IEDOM sur un échantillon de données de paiement par carte bancaire (CB) agrégées et anonymisées.

² Cf. IEDOM, note thématique n° 683 « Impact de la crise sanitaire sur l'usage des espèces et de la carte bancaire à La Réunion », novembre 2021.

³ Correspondant aux versements remontant du public, c'est-à-dire principalement les recettes des commerçants.

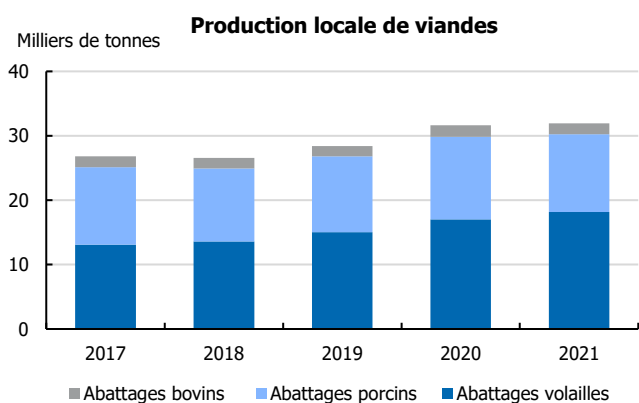
Une dynamique de reprise dans l'ensemble des secteurs

Selon les estimations de chiffre d'affaires (CA) des chefs d'entreprise interrogés, le rebond d'activité en 2021 concerne tous les secteurs (cf. graphique). Il apparaît mécaniquement plus élevé pour les secteurs plus durement touchés en 2020 par la crise sanitaire. C'est le cas notamment des entreprises du secteur de la construction, qui opèrent un rattrapage des arrêts de chantiers connus en 2020 et indiquent une hausse de CA de 16,5 % en valeur médiane en 2021. Dans le tourisme, l'activité connaît également un net rebond (+15 % de CA selon les entreprises interrogées), sans toutefois retrouver les niveaux d'avant-crise. Les entreprises des services marchands, du commerce, de l'industrie et des secteurs agricoles et agroalimentaires (IAA), pour lesquels l'impact de la crise avait été limité en 2020, affichent une croissance de leur CA de près de 7 % en valeur médiane en 2021.



Pour 2022, l'activité devrait continuer de progresser dans l'ensemble des secteurs, mais à un rythme moins soutenu. À noter que cette évolution de CA en valeur intègre l'effet non négligeable de la hausse des prix en 2021 et 2022.

Un dynamisme qui se maintient dans l'agriculture, l'industrie et les services



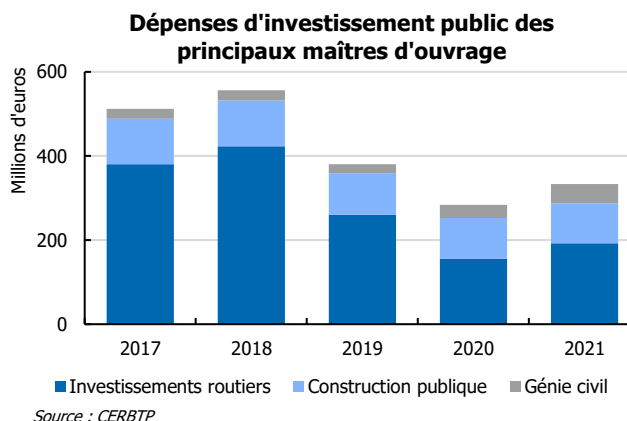
L'activité se maintient pour les entreprises des secteurs de l'**agriculture-pêche** et de l'**IAA**. La production de la filière de viande locale reste stable sur l'ensemble de l'année (+0,9 %). Si les abattages de porcins et de bovins affichent un repli de 6 % en 2021, ceux de volailles progressent de 6,8 %. La filière canne-sucre enregistre en revanche une nouvelle campagne décevante en 2021. Le tonnage de cannes récoltées puis broyées dans les deux usines demeure inférieur de 10,9 % à la moyenne décennale.

Les dirigeants du secteur des **industries manufacturières** enregistrent une activité globalement dynamique sur l'ensemble de l'exercice. Les carnets de commandes restent solides et l'évolution des effectifs s'améliore sur la seconde moitié de l'année. Les entreprises du secteur sont néanmoins particulièrement touchées par le renchérissement de leurs coûts d'exploitation, lié à la hausse des prix des intrants et marchandises.

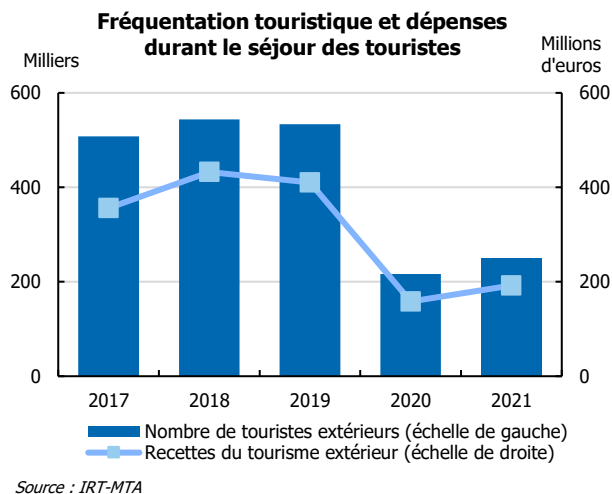
L'activité est favorable pour les entreprises du secteur des **services marchands** (intérim, services aux entreprises, transport hors aérien, etc.). Les carnets de commandes s'améliorent et les effectifs sont en hausse dès le deuxième trimestre 2021. Les entreprises bénéficient par ailleurs d'une trésorerie solide sur l'ensemble de l'année et les professionnels révisent à la hausse leurs prévisions d'investissement pour l'année à venir.

Reprise marquée après le choc de 2020 pour la construction et le tourisme, mais insuffisante pour ce dernier

Le rebond d'activité des entreprises de la **construction** se confirme en 2021. Le nombre de logements mis en chantier progresse notamment de 40,6 % sur l'année et s'établit à 7 500 en cumul sur douze mois à fin décembre 2021. La filière des travaux publics connaît également une embellie en 2021 avec +17,4 % d'investissement sur un an. Ces dépenses restent néanmoins bien en deçà des années 2015-2018. Les investissements publics des collectivités locales ont notamment été freinés ces dernières années en raison du cycle électoral (élections municipales en 2020 et régionales en 2021). Par ailleurs, le chantier de la Nouvelle Route du Littoral, s'il reprend en 2021 (+60 % de dépenses engagées sur un an), génère bien moins d'activité qu'au cours de ses premières années.



Les entreprises du **tourisme**, après la chute d'activité de 2020, connaissent globalement un rebond en 2021. Néanmoins, le secteur subit encore largement cette année les conséquences des restrictions sanitaires (couvre-feux, fermeture des établissements, restrictions sur les voyages, etc.). Le nombre de touristes extérieurs et les recettes progressent ainsi de respectivement 15,7 % et 21,3 % par rapport à 2020, mais demeurent moitié moindre que leur niveau d'avant-crise (cf. graphique ci-contre). L'activité du secteur bénéficie par ailleurs d'une demande accrue de la clientèle locale. Ainsi, sur l'année, le chiffre d'affaires de l'hôtellerie progresse de 34 % après une chute de 39 % en 2020 (données DGFiP, Insee). Le chiffre d'affaires des restaurants progresse de 6 % en 2021 après -15 % en 2020. Sur la fin d'année, le retour à la normale se profile néanmoins comme en témoigne la baisse significative du recours à l'activité partielle : 5 % des effectifs du secteur hôtellerie-restauration sont encore concernés par de l'activité partielle au quatrième trimestre 2021, contre 55 % au deuxième trimestre.



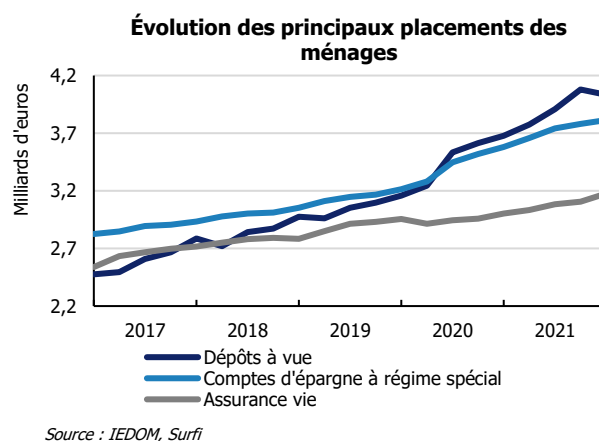
Une activité bancaire qui demeure soutenue

Le niveau des actifs financiers reste élevé

À fin décembre 2021, les actifs financiers détenus par les agents économiques réunionnais s'élèvent à 19,1 milliards d'euros. Ils progressent de 4,6 % sur un an après leur évolution exceptionnelle en 2020 (+15,3 %).

Le surplus d'épargne des ménages observé depuis la crise de la Covid-19 reste important. En 2021, l'épargne bancaire des Réunionnais augmente de 6,6 % après 8,8 % en 2020, à comparer avec une évolution moyenne de 3,8 % par an sur la période 2015-2019. Les ménages continuent de conserver une large partie de cette épargne sur leurs comptes courants, qui progressent de 9,7 % sur un an (après +16,5 % en 2020). Les placements sur les livrets d'épargne progressent également (+6,5 % après +11,4 % en 2020), de même que les placements à long terme (+4,1 % après +1,2 %).

Les entreprises réunionnaises disposent aussi à fin 2021 d'un niveau de trésorerie sur leurs comptes courants toujours élevé. Leurs actifs financiers sont en effet en hausse de 1,8 % en 2021 après +33 % en 2020. La forte progression de 2020 est liée à la crise de la Covid-19 avec l'octroi important de prêts garantis par l'État (PGE pour 1,1 milliard d'euros en 2020) qui se retrouvent encore en partie sur les comptes courants.



Le financement bancaire retrouve son dynamisme d'avant-crise

À fin décembre 2021, l'encours sain de crédits à l'économie réunionnaise s'établit à 27,2 milliards d'euros, en hausse de 3,3 % sur un an. Le financement bancaire reste ainsi dynamique, en ralentissement toutefois après une année 2020 atypique (+10,6 %). La progression de 2021 est soutenue par les crédits aux ménages avec notamment un marché immobilier dynamique (+7,0 % pour les crédits à l'habitat aux ménages) et des crédits à la consommation qui ont retrouvé de la vigueur (+4,8 % sur un an).

L'endettement bancaire des entreprises se stabilise en 2021 (+0,9 % d'évolution sur un an) après avoir fortement progressé en 2020. La hausse de 2020 était largement liée aux crédits d'exploitation (+900 millions d'euros en un an, soit un doublement de l'encours), expliquée par l'octroi massif de PGE. En 2021, l'octroi de PGE s'est poursuivi, mais de manière bien plus limitée (77 millions d'euros accordés à La Réunion), quand par ailleurs certaines entreprises ont procédé à un remboursement total (16 % des PGE remboursés en 2021 au niveau national selon les estimations de la Fédération bancaire française). L'encours des crédits d'exploitation aux entreprises réunionnaises diminue ainsi de 10 % sur l'année. Les crédits à l'investissement des entreprises ont de leur côté progressé de 4,1 % en un an et les crédits à l'habitat de 2,2 %, signe d'une conjoncture plutôt vigoureuse.

Les créances douteuses des établissements de la place augmentent, mais le taux reste bas

La crise économique et sanitaire liée à la Covid-19 a entraîné une contraction du PIB de 4,2 % en 2020 à La Réunion, soit une baisse équivalente à celle enregistrée en 2009. Pour autant, les conséquences sur les risques bancaires sont jusqu'ici très limitées. Grâce notamment aux mesures de soutien aux entreprises, les défaillances d'entreprises restent à un niveau faible en 2021. Pour les établissements de crédit, les créances douteuses (c'est-à-dire lorsqu'un risque de non-remboursement de la créance est identifié) progressent en 2021, même si rapporté à l'encours total, le taux reste bas (3,6 % du total des encours fin 2021 contre 3,0 % fin 2020 et 3,5 % fin 2019).

Des perspectives 2022 teintées d'incertitudes

Après le rebond, l'économie réunionnaise retrouverait en 2022 des moteurs de croissance plus structurels. La situation financière des ménages comme des entreprises reste globalement favorable avec des niveaux d'épargne et de trésorerie élevés, ce qui constitue un potentiel de croissance et a minima de résilience.

Les aléas restent en effet forts avec plusieurs évènements qui viennent assombrir les perspectives. En premier lieu, les mauvaises conditions climatiques (cyclones Batsirai et Emnati en février) ont provoqué des dégâts significatifs et les professionnels de l'agriculture prévoient une baisse d'activité pour le premier trimestre 2022.

Par ailleurs, les incertitudes liées à la reprise épidémique restent élevées. La flambée des contaminations début 2022 perturbe en effet l'organisation du travail avec une forte progression des arrêts-maladie liés à la Covid-19. Les entreprises expriment en même temps un besoin accru de main-d'œuvre, afin de répondre à une demande croissante. Selon l'enquête « Besoin en main-d'œuvre » (BMO) de Pôle-Emploi, le nombre de projets de recrutement dans l'ensemble des établissements interrogés prévus en 2022 progresse de 9 % par rapport à 2021.

Enfin, les tensions inflationnistes, qui inquiétaient déjà les entreprises réunionnaises, devraient s'intensifier. À La Réunion, les conséquences de la guerre en Ukraine se transmettent principalement par le canal des prix des matières premières, qui atteignent des sommets en ce début d'année. Les difficultés d'approvisionnement restent un réel sujet d'inquiétude : les délais s'allongent et les coûts d'affrètement continuent d'augmenter. Les professionnels interrogés s'attendent donc à une détérioration durable de leurs charges d'exploitation, et n'excluent pas une répercussion plus importante sur leurs prix de vente.

LA CRISE SANITAIRE À LA RÉUNION : LES DATES CLÉS

2021	Janvier	24/01 : Rétablissement des motifs impérieux
	Février	11/02 : Fermeture des 4 centres commerciaux de plus de 20 000 m ² et instauration d'un couvre-feu de 22 h à 05 h dans les communes du Port, de La Possession, de Saint-Leu et de Saint-Louis
		24/02 : Instauration d'un couvre-feu généralisé à toute l'île de 22 h à 05 h
	Mars	05/03 : Le couvre-feu généralisé est avancé à 18 h
	Avril	02/04 : Fermeture des établissements accueillant du public (bars, restaurants, cinémas, casinos, salles de sport, etc.) et des galeries marchandes de plus de 10 000 m ² . Application de 3 jours de télétravail par semaine obligatoire
	Mai	08/05 : Recul du couvre-feu à 19 h, puis à 21 h
		19/05 : Réouverture des terrasses
	Juin	02/06 : Réouverture des cafés, bars et restaurants
		09/06 : Levée des motifs impérieux pour les personnes vaccinées
	Juillet	01/07 : Levée du couvre-feu
		16/07 : Rétablissement de l'état d'urgence et d'un couvre-feu à 23 h
		21/07 : Application du pass sanitaire dans tous les lieux de culture
		30/07 : Mise en œuvre d'un confinement partiel entre 05 h et 18 h avec possibilité de déplacements dans un rayon de 10 km la semaine (5 km le dimanche), et décalage du couvre-feu à 18 h
	Août	10/08 : Extension du pass sanitaire dans les établissements accueillants du public et réouverture des établissements concernés par l'application du dispositif
		16/08 : Recul du couvre-feu à 19 h
	Septembre	06/09 : Levée des restrictions de déplacement en semaine et recul du couvre-feu à 21 h en semaine (19h le week-end)
		18/09 : Levée du confinement partiel et recul du couvre-feu à 23 h
	Octobre	04/10 : Levée du couvre-feu, des jauges dans les commerces, ouverture des clubs-discothèques
	Novembre	15/11 : Extension du pass sanitaire à toute manifestation et évènement exceptionnel, interdiction des pique-niques et bivouacs
	Décembre	27/12 : Rétablissement de l'état d'urgence jusqu'au 31 mars 2022

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : V-R. NUGENT — Responsable de la rédaction : M. AOURIRI
Rédacteur : M. MOUISEL Éditeur et imprimeur : IEDOM